

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 4 DECEMBRE 2003

Etaient présents :

- Collège enseignants : Madame RAVEZ, Madame MORLAES, Monsieur DEREMETZ, Monsieur THUILLIEZ, Monsieur SENEZ, Monsieur BLIN, Monsieur AVANZATO, Monsieur PAVONE, Monsieur REMIENS, Monsieur LABRAGA
- Collège IATOSS : Monsieur KRAUSS, Monsieur CROCFER
- Collège Usagers : Monsieur VAN BERLEERE, Monsieur GUIDEZ, Monsieur BRONINX,
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur POTAUX, Monsieur FRANCOIS, , Monsieur BRIDE, Monsieur SNYCKERTE, Monsieur FARREYROL, Monsieur PLAISANT, Monsieur DESTERBECQ
- Personnalités Invitées : Monsieur BRICOUT, Monsieur DARRAS représenté par Monsieur CHABASSE, Monsieur LANGLET, Monsieur DELPORTE, Monsieur TANGHE, Monsieur WAXIN, Monsieur JOUAN, Monsieur VANDEVILLE, Monsieur GAZALET.,
- Membres de Droit : Monsieur ROUZE, Directeur de l'IUT, Monsieur DULION, Agent Comptable
- Ont donné pouvoir : Monsieur FURMANIAK à Monsieur REMIENS, Monsieur DRAZETIC à Monsieur LABRAGA, Monsieur BAILLEUX à Monsieur GUIDEZ, Mademoiselle CAMUS à Monsieur VAN BERLEERE, Mademoiselle GUFFROY à Monsieur BRONINX, Monsieur GUILLAUME à Monsieur SNYCKERTE, Mademoiselle CACHERA à Monsieur VAN BERLEERE, Monsieur ROGER à Monsieur POTAUX, Monsieur NICOLAS à Monsieur FARREYROL, Monsieur MATHIEU à Monsieur SNYCKERTE

Le quorum étant atteint, Monsieur SNYCKERTE, Président du Conseil ouvre la séance.

Monsieur le Président demande d'accueillir Monsieur PLAISANT, Directeur de la Banque de France de Valenciennes, qui est nommé conjointement par le Directeur de l'IUT et le Président du Conseil en remplacement de Monsieur HAEGY.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 16 octobre 2003

Aucune modification n' étant demandée, le **compte-rendu du Conseil du 16 octobre 2003 est approuvé à l' unanimité**

PRESENTATION DE NOUVEAUX ELUS :

Monsieur SNYCKERTE informe le conseil que 2 sièges du collège usagers étaient vacants et qu'il a fallu recourir à des élections partielles le 23 octobre 2003 ; les deux élus sont Monsieur BAILLEUX et Monsieur GUIDEZ.

Monsieur GUIDEZ se présente (Monsieur BAILLEUX est absent excusé)

RENTREE 2003-2004

Monsieur ROUZE demande aux conseillers de prendre connaissance du document distribué en début de séance qui reprend les effectifs de l'IUT. Il indique que malgré une baisse sensible des effectifs dans les départements secondaires, le nombre d'étudiants inscrits à l'IUT a peu diminué grâce aux nouvelles formations ouvertes à la rentrée.

Monsieur FARREYROL constate une baisse des apprentis dans certains départements. Monsieur ROUZE indique que dans les années 90, l'offre des entreprises pour recruter des apprentis était inférieure au nombre de candidats. Désormais, c'est la demande de contrats en apprentissage qui n'est pas d'une quantité et d'une variété suffisante pour satisfaire les offres d'accueil en entreprise.

COMMISSION DE CHOIX

Monsieur ROUZE, indique qu'il s'agit de remplacer, dans la commission de recrutement de l'IUT, un enseignant-chercheur parti en retraite. Le conseil de direction consulté propose Madame RENAUX, Maître de conférences au département GE2I .

Adopté à l'unanimité.

BUDGET 2004 :

Monsieur ROUZE présente le budget 2004 de l'IUT. Le document de synthèse regroupe le budget des 3 voies de formation en DUT (initiale, continue et par l'apprentissage) et également les licences professionnelles et les diplômes européens. Le budget 2004 s'équilibre à 5 135 230 euros.

Après une explication détaillée des différentes rubriques, le directeur répond aux questions. Le Président attire l'attention sur le taux de participation forfaitaire fixé par l'Université et l'objectivité d'une telle clef de répartition !

Monsieur ROUZE indique qu'il s'agit d'un taux adopté par le conseil d'administration de l'UVHC, qui tient compte du service rendu par l'université aux différentes composantes (chauffage, entretien des bâtiments, utilisation des services centraux comme la scolarité, la bibliothèque etc....).

Monsieur BLIN s'interroge sur le rapport entre la DGF et le volume des heures complémentaires et le risque d'une diminution du face à face pédagogique. S'ensuit un échange sur les évolutions pédagogiques et les nouvelles pratiques d'enseignement. Monsieur BRICOUT intervient en indiquant qu'il faut avant tout raisonner en nécessité pédagogique avant de raisonner en nécessité financière.

Monsieur Rouzé indique sa satisfaction d'entendre des propos sur la formation et la pédagogie à l'occasion du budget.

Pour le budget de la formation continue Monsieur ROUZE donne la parole à Monsieur VANDEVILLE. Il indique qu'à la suite d'une demande de la Cour européenne des comptes, il est tenu de présenter son budget par action de formation ce qui explique le nombre de pages importants. D'autre part, il demande de prendre connaissance du document reprenant l'ensemble des créances irrécouvrables qui s'élève à 35022,83 euros. Monsieur VANDEVILLE explique qu'il s'agit d'annuler des titres de recettes émis entre 2000 et 2003, titres que l'agent comptable n'a pu recouvrer. Monsieur DULION précise que ces sociétés sont en liquidation judiciaire et que les créances de l'IUT n'entrent pas dans les créances chirographaires.

Pour la partie formation par l'apprentissage, Monsieur ROUZE présente le budget et précise que le budget apprentissage de l'IUT de Valenciennes équivaut à 12 % du budget de l'Apprentissage pour l'ensemble de la région Nord - Pas-de-Calais. Monsieur BRICOUT informe le conseil que la taxe d'apprentissage représente 50% du budget de FORMASUP ; le Conseil Régional intervient à 25 % et le solde soit 25% provenant de l'apport de l'établissement.

Monsieur ROUZE présente également le tableau des subventions allouées aux associations étudiantes qui est soumis au vote du conseil.

Les conseillers sont appelés à voter sur le budget 2004 et sur le tableau des subventions:

Adopté à l'unanimité

NOMINATION DU CHEF DU DEPARTEMENT GIM

Monsieur ROUZE rappelle la démission de Jean-Yves DEBRUILLE appelé à d'autres fonctions. Après appel à candidature, Monsieur Joseph GAZALET a fait acte.

Le conseil des permanents du département GIM réuni le 25 novembre 2003 et le conseil du département, réuni le vendredi 28 novembre, ont donné un avis favorable à cette candidature.

Monsieur ROUZE invite Monsieur GAZALET à se présenter.

Aucune question n'étant soulevée à la suite de la présentation, Monsieur GAZALET est invité à quitter la salle pour permettre au conseil de voter.

Le conseil se prononce favorablement à la candidature de Monsieur GAZALET (31 oui sur 31 votants)

NOMINATION DU RESPONSABLE DU SERVICE APPRENTISSAGE

Monsieur ROUZE indique que le service d'apprentissage n'existe pas en tant que tel dans les statuts actuels de l'IUT. Le centre de formation par apprentissage sera introduit dans les nouveaux statuts ainsi que le mode de désignation de son responsable. Le directeur souhaite prendre l'avis du conseil avant la nomination du responsable. Cela constituera une mesure d'anticipation des futurs statuts.

Deux personnes ont déposé une candidature, il s'agit de Monsieur DELPORTE Benoît, Chef du département GIM et Monsieur DEREMETZ, Chef du département TC à Cambrai.

Le président invite chaque candidat à se présenter.

Après avoir répondu aux questions des conseillers, les candidats sont invités à quitter la salle pour la procédure de vote.

Monsieur DEREMETZ, élu au conseil ne souhaite pas prendre part au vote.

Le résultat est le suivant :

B DEREMETZ : 19 voix pour

B.DELPORTE : 11 voix pour.

Monsieur Rouzé remercie les deux candidats.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur ROUZE propose de désigner Madame RAVEZ afin de représenter l'IUT au sein du comité de gestion du service d'action sociale. Madame Ravez accepte cette nomination.
- Suite à la visite du Ministre de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche à l'Université de VALENCIENNES, Monsieur BRONINX demande des informations complémentaires sur la mise en œuvre du dispositif LMD. Monsieur ROUZE lui répond qu'il ne peut présenter, en questions diverses, la démarche LMD devant le conseil. Il s'engage cependant à la présenter aux étudiants de l'IUT, (accompagné de chefs de départements) sur chaque site de l'Université, au premier trimestre de l'année 2004.
- Monsieur PAVONE émet l'idée d'organiser un gala de l'IUT. L'idée est très bien accueillie par l'ensemble du conseil. Monsieur Potaux, pour la ville de Valenciennes promet de s'enquérir d'un lieu qui accueillerait cette manifestation.

Avant de lever la séance, Monsieur SNYCKERTE informe les conseillers qu'après plus de 10 ans de mandat, il souhaite quitter la présidence du conseil de l'IUT. Monsieur SNYCKERTE indique qu'il restera membre du conseil jusqu'à la désignation par le MEDEF Cambrésis d'une autre personne .

Monsieur Rouzé remercie le Président pour les services rendus. Il précise que les statuts prévoient que le Vice-président – en l'occurrence Monsieur Farreyrol- a vocation à devenir président du Conseil.

La séance est levée à 19h45

Le Directeur,
Jean-Pierre ROUZE